

Crises Environnementales et Développement :

Réduction des Risques Vers la Consolidation de la Paix et le Renforcement de l'État

Perspectives d'Artisans Locaux de la Paix
sur le Nexus Paix-Développement-Environnement



CIVIL SOCIETY
PLATFORM
FOR PEACEBUILDING
AND STATEBUILDING

Les achèvements de la paix, du développement et de la sécurité environnementale incarnent les plus importants défis auxquels l'humanité n'a jamais été confrontée. De plus, ils sont inextricablement liés. Ils déterminent favorablement comme négativement les conditions cardinales de nos vies : de notre santé et notre alimentation, à nos économies, sources d'énergies et habitats, allant jusqu'à nos cultures, développement personnel et intellectuel, sans évidemment oublier notre sécurité et notre futur même.

Et s'il existait un moyen d'assurer leurs accomplissements et maintiens respectifs de manière simultanée ?

La CSPPS perçoit des liens intrinsèques, unissant ce nexus Paix-Développement-Environnement et pense que leur soutien peut être communément adressé par une « coopération environnementale pour la paix » et par l'adoption d'une approche préventive.

A propos de nous

[La Plateforme de la Société Civile pour la Consolidation de la Paix et le Renforcement de l'État](#) (CSPPS) est un réseau international dirigé par ses membres, rassemblant plus de 800 organisations de la société civile (OSC) du Nord comme du Sud, supportant la prévention de conflits et de crises, la construction de la paix et le renforcement de l'État dans plus de 30 pays fragiles et affectés par des conflits. Nous sommes la constituante représentant la société civile au sein du [Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État](#) (IDPS). L'IDPS est un réseau international tripartite, composé de la CSPPS, du Réseau International sur les Conflits et la Fragilité (INCAF) – comprenant 30 pays de l'OCDE ainsi que des agences et organisations internationales - et du g7+ (une organisation intergouvernementale de 20 pays fragiles et affectés par des conflits). La CSPPS soutien des interventions locales, en assurant une assistance stratégique et capacitaire, visant à amplifier la voix de la société civile, à la fois dans le cadre du Dialogue International et en dehors de celui-ci.

Contexte

Les crises environnementales sont extrêmement variées, à la fois dans leur nature (qu'elles soient humainement induites ou des désastres naturels) et dans les conséquences qu'elles peuvent avoir. Comme ce rapport le démontre, elles affectent les ressources les plus nécessaires à la vie humaine et au bien-être et donc la construction de la paix et des États. Les crises environnementales peuvent compromettre les efforts de consolidation de la paix, soit en étant un déclencheur additionnel de violence, soit en étant l'une des sources originelles de conflit. La gestion des risques et des ressources naturelles souligne l'importance de veiller au maintien de sociétés durables qui ne génèrent ni pénurie ni conflit. Son potentiel à engendrer davantage de fragilité et d'inégalité fait des préoccupations environnementales une priorité de la société civile comme des gouvernements. En tant que partie prenante du développement internationale, la CSPPS est déterminée à mener sa mission de manière holistique. Les défis environnementaux deviennent de plus en plus préoccupants et sapent nos objectifs de paix, de sécurité et de prospérité, ancrés à la fois dans l'[Agenda 2030](#), dans le [New Deal](#) et la [2019-21 Peace Vision](#) de l'IDPS.

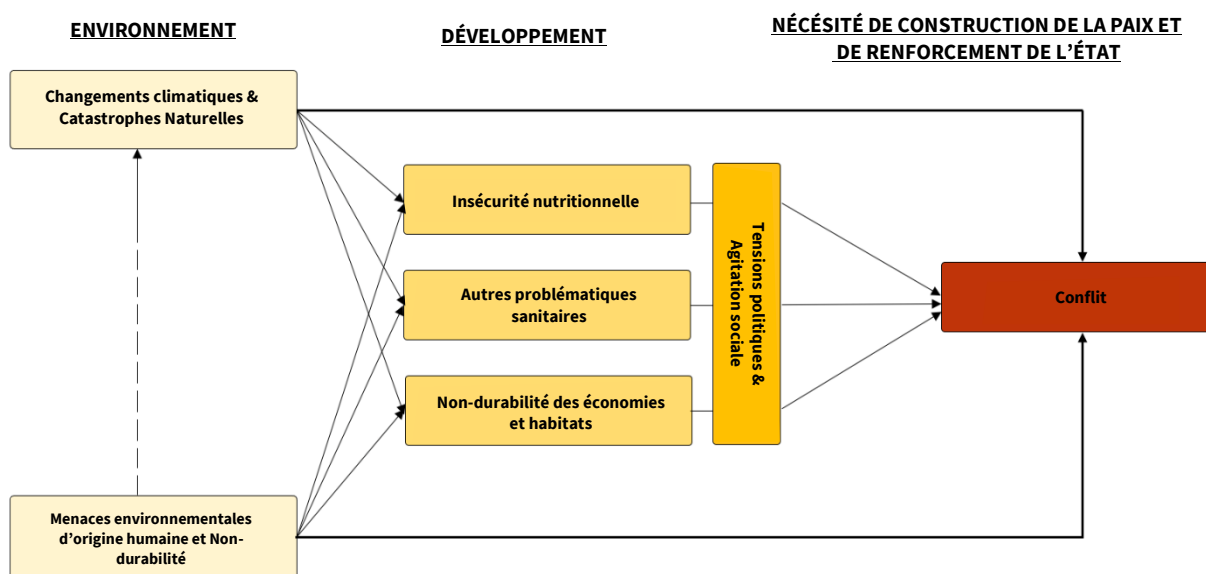
Approche

Ce rapport est le résultat d'une collaboration entre les OSC membres de la CSPPS et le Secrétariat. Son analyse repose sur des enquêtes approfondies de consultation auxquelles les Équipes-Pays de la CSPPS (et les organisations membres indépendantes) ont répondu. Le présent rapport donne un aperçu des menaces environnementales, de leur gravité et des besoins qui en découlent tels que perçus par la société civile. Les membres de la CSPPS ont partagé leurs propres expériences de l'effet des crises environnementales sur les perspectives de développement, de consolidation de la paix et de construction de l'État dans leurs pays. Ils ont également eu l'occasion d'exprimer leurs besoins aux acteurs et partenaires internationaux et nationaux impliqués.

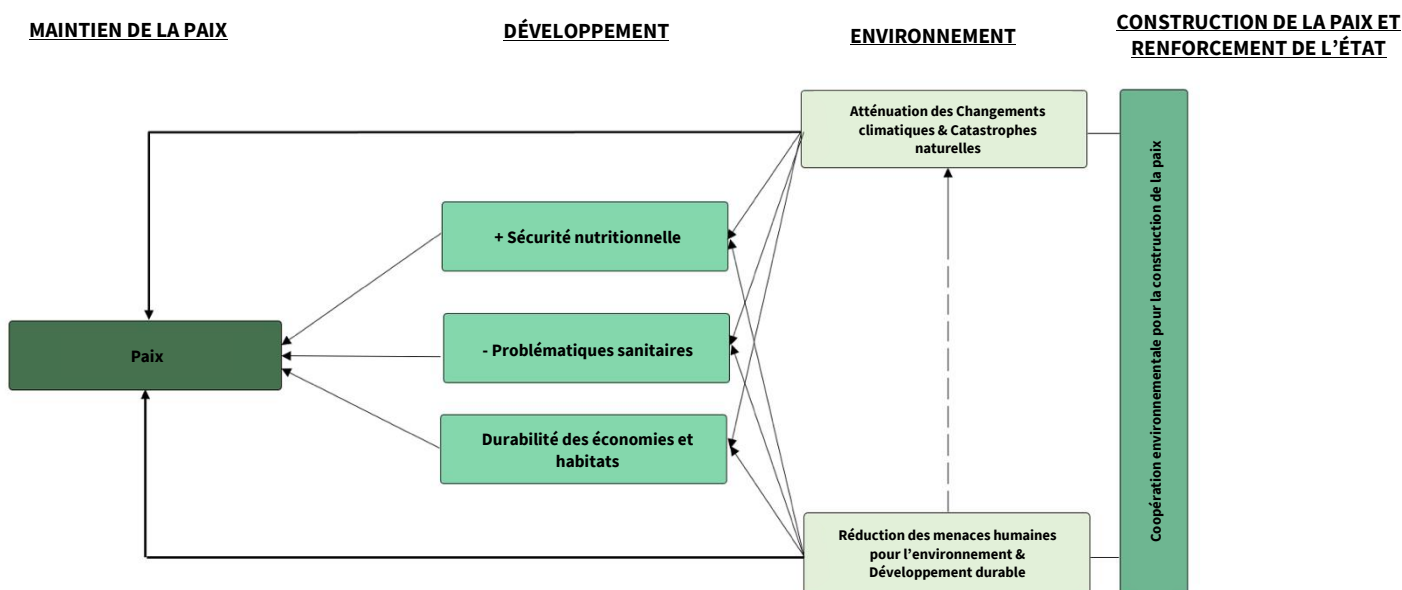
Aperçu

Ce rapport est tripartite. La première section expose les situations vécues par les membres de la CSPPS et est destinée à expliquer les différents engrenages qui lient les conflits, les questions de développement et les défis environnementaux. Elle met en évidence les cas dans lesquels ces derniers sont des sources primaires de conflit, ainsi que ceux où ils ont un impact direct sur le développement, et ultérieurement sur des conflits potentiels. La deuxième partie vise à faire connaître les préoccupations, les besoins et les recommandations constructives des membres de la CSPPS à toutes les parties prenantes concernées. Enfin, le rapport est conclu par la ligne directrice choisie par la CSPPS pour étendre ses actions futures aux efforts de construction environnementale de la paix et de prévention des conflits.

Notre objectif est d'exposer la chaine de conséquences suivante...



... et de recommander des méthodes pour l'inverser, en mettant en œuvre cette théorie du changement.



I- Situations d'Interdépendance des Menaces à la Paix, au Développement et à la Sécurité Environnementale

Les membres du CSPPS rapportent la manière dont les problématiques de paix, de développement et de sécurité environnementale peuvent avoir une incidence négative les unes sur les autres dans de multiples domaines. Les défis environnementaux peuvent constituer une source primaire de conflit ou un moteur supplémentaire de tension, mais dans les deux cas, ils représentent une menace importante pour la sécurité nutritionnelle, la santé de manière générale, et la durabilité des systèmes économiques et des habitats.

1. Les défis environnementaux affectant la gestion des ressources naturelles sont des menaces et sources primaires de conflit.

Les défis environnementaux sont souvent considérés de deux manières erronées : comme des menaces futures, ou comme des enjeux ayant un rôle comparativement très secondaire dans un contexte de conflit.

Pourtant, ce qui ressort des consultations avec les membres de la CSPPS est **une perception unanime des défis environnementaux comme étant une pression importante sur leurs activités et leur sécurité**. En outre, ils sont **considérés comme étant fréquemment une source primaire de conflit**. Environ 60 % des membres de la CSPPS reconnaissent que c'est actuellement, ou pourrait éventuellement être le cas dans leur pays.

Les membres de la CSPPS qui ont connu ou craignent un éclatement de conflit directement lié à des défis environnementaux, considèrent que la menace est principalement autour des défis induisant la rareté de ressources naturelles vitales ou économiques (c'est-à-dire leur épuisement, voire leur destruction). Ils indiquent également que la plupart du temps, lorsqu'un conflit survient, une dynamique sociale ou économique d'origine humaine constitue ce problème environnemental ou vient s'ajouter à un défi naturel.

Les défis pesant sur la disponibilité des ressources naturelles et considérés comme des sources primaires de conflit qui ont été le plus souvent signalés par les équipes-Pays sont autant d'origine naturelle qu'humaine. Dans cette première catégorie, des catastrophes naturelles exceptionnelles et/ou cycles ont été mentionnés, en particulier les inondations majeures et les phénomènes de sécheresse, de désertification et d'érosion. On constate souvent que des attitudes sociales, politiques et économiques se surajoutent à ces catastrophes naturelles, aggravant les situations et/ou catalysant les tensions : l'utilisation intensive et non durable de ressources vouées à l'épuisement, l'exploitation et la distribution non réglementée ou perçue comme injuste de ressources rares, la détérioration (par pollution, appauvrissement ou contamination) de la qualité de l'air, de l'eau et du sol, ou encore des terres habitables, y incluant le problème régulier de la déforestation.

“ Ces défis sont à la fois des sources primaires de conflit et des catalyseurs de conflits futurs. Les problèmes environnementaux présents génèrent des conflits directs : par exemple, la déforestation met en conflit les peuples autochtones riverains et les exploitants ” – Eloi Kouzoundji, GERDDES-Centrafricaine, RCA.

Ces problématiques environnementales génèrent typiquement des pénuries de quatre ressources, qui sont interdépendantes dans leur durabilité et dans les intérêts susceptibles d'en dériver, à savoir (1) d'eau, (2) de nourriture, (3) de terres cultivables et habitables et (4) des rendements économiques obtenus par l'exploitation des ressources naturelles.

“ Ces interactions ont menés à des injustices, à des pertes de moyens économiques, à des pénuries de nourriture et donc à des famines, ainsi qu'à des déplacements internes / migrations résultant en des tensions politiques et physiques, à de la violence. ” – Udé Faty, Voz di Paz, Guinée-Bissau

Les pénuries de ressources naturelles signalées se reflètent dans quatre modèles différents, qui sont susceptibles d'être le terreau de quatre types de conflits. Ces pénuries peuvent être (1) « **physiques** », c'est-à-dire dues à l'épuisement progressif de ressources finies. Cependant, nous avons également été informés de (2) pénuries « **environnementales** », de ressources supposées être naturellement renouvelées devenant sévèrement manquantes à la suite d'une crise environnementale et / ou d'une exploitation humaine inconsidérée. Une pénurie très différente peut se produire, d'un (3) type "**géopolitique**", dès lors qu'une ressource est inégalement disponible d'une région à l'autre, une dépendance entre pays est susceptible de se créer ou peut entraîner une injustice économique perçue lorsque le pays possédant la ressource n'est pas son principal exploitant et bénéficiaire. Enfin, et dans le même sens, il existe un type de (4) raréfaction de nature "**socio-économique**", lorsque les revenus financiers ou le bien-être générés par une ressource plutôt limitée sont inégalement répartis dans un pays.

“Effectivement, l'exploitation des ressources naturelles crée beaucoup de conflits. Les populations à côté de ces exploitations ne sont pas les premières à bénéficier de leurs avantages. Elles créent donc des barrières aux exploitants. Cette situation peut amener à des conflictualités causant mort d'hommes. Aussi, avec le mode de fonctionnement actuel en République Démocratique du Congo, le pouvoir central se bat avec le pouvoir provincial et le pouvoir provincial et le pouvoir local.” – Lisette Mavungu, Executive Secretary of Forum des Femmes pour la Gouvernance des Ressources Naturelles, DRC

Dans tous les cas, ces carences et la concurrence accrue qui en résulte sont propices à la génération de tensions qui, comme l'expliquent nos membres, peuvent se manifester de manière interpersonnelle ("conflit autour de terres entre familles") d'une

communauté à l'autre, entre institutions nationales et locales, d'un pays à l'autre... Lorsque ces tensions ne sont pas contenues, ou lorsqu'elles s'ajoutent à un éventail plus large de problématiques, elles peuvent **dégénérer en conflit, sous une forme potentiellement violente.**

“En Sierra Leone, la sécurité environnementale a été définie comme un ensemble de questions jouant un rôle dans les questions de paix et de sécurité, incluant les questions environnementales comme des causes de conflit, sur le rétablissement post-conflit et le renforcement de la paix, ainsi que l'impact des conflits sur l'environnement. La portée de la sécurité et de l'insécurité ne se limite aucunement à l'absence ou à la présence d'un conflit violent.” – Musa Asumana Soko, WASH-Net, Sierra Leone.

2. Les défis environnementaux influent directement sur le développement et ainsi, représentent également des déclencheurs de conflits additionnels.

Diverses questions environnementales sont des catalyseurs supplémentaires de conflits, soit à leur origine, participant parmi d'autres facteurs majeurs à leur déclenchement, soit pendant un conflit en cours, contribuant à leur aggravation. En particulier, et dans les deux cas, les questions environnementales agissent d'une certaine manière, quoique complexe, avec des dynamiques humaines, sociales et politiques. Le résultat de cet enchevêtrement de situations critiques est principalement les implications pour la sécurité alimentaire (2.1), d'autres atteintes à la santé (2.2) et pour la durabilité des habitats et des systèmes économiques (2.3). Dans chaque cas, suivant la manière dont les défis sont relevés, de nombreuses inégalités ou injustices peuvent être ressenties, entraînant des tensions politiques et sociales. **Les défis suivants représentent des impacts nocifs directs sur le développement et des menaces supplémentaires pour le maintien de la paix.**

2.1 Insécurité nutritionnelle

L'insécurité nutritionnelle - c'est-à-dire la qualité et la quantité de nourriture et d'eau - est l'un des premiers facteurs démontrant le poids des risques environnementaux sur le développement et la paix (comme mentionné ci-dessus dans le cadre des sources primaires).

“Nous risquons très probablement de connaître des migrations non planifiées vers des localités déjà congestionnées, ce qui finira par exercer une pression sur les ressources en déperdition. Cela pourrait aggraver l'insécurité et déclencher des conflits. En outre, en raison de la forte croissance démographique et de l'augmentation des conflits fonciers due à l'absence de structure de gestion appropriée des terres, plusieurs études ont souligné que les conflits relatifs aux terres pourraient probablement être la prochaine source de tout conflit potentiel de grande ampleur au Libéria.”

“La fréquente érosion côtière, les déplacements de populations appauvries et la pêche illégale par des compagnies étrangères dans les eaux territoriales du Libéria, laisse des communautés d'habitants sans nourriture.” - Jimmy Shilue, Platform for Dialogue and Peace, Libéria

Cela est due à une **large variété de défis environnementaux humainement comme naturellement induits**. Les plus notables sont les phénomènes de sécheresse, d'aridité, de désertification ou de vagues de chaleur ; les inondations, et l'exploitation trop intense des sols agricoles. D'autres défis majeurs sont l'anéantissement progressif des écosystèmes, l'érosion des sols ou des côtes, les déversements de pétrole affectant les ressources marines, et l'enchaînement des conséquences de l'assèchement des points d'eau sur la capacité à boire de l'eau saine, à y accéder, à cultiver des produits agricoles et à en percevoir les rendements.

“Des conflits de communauté latents peuvent resurgir seulement parce qu'une ressource naturelle n'a pas été bien gérée. Le cas de la Province de l'Equateur où les populations riveraines se sont battues pour la gestion de poissons de cours d'eau qui les séparent et les politiques profitent pour instrumentaliser les uns et les autres, membres de communautés.” - Lisette Mavungu, Secrétaire Exécutive des Forum des Femmes pour la Gouvernance des Ressources Naturelles, RDC

Les défis environnementaux induisant l'épuisement des ressources alimentaires provoquent une mise en péril du développement des populations et des États...

L'aspect le plus critique est concentré dans le domaine de la santé, avec des **problématiques sanitaires, particulièrement** les éruptions de maladies dues à la qualité de l'eau et, plus largement encore, les graves pénuries de nourriture et d'eau qui entraînent **sous-alimentations, voire famines**, pour les populations exposées. Ces pénuries s'expliquent par les défis environnementaux mentionnés précédemment, qu'ils soient naturels ou induits par les activités humaines. Mais les membres de la CSPPS signalent également la manière dont ils interagissent de manière encore plus complexe avec les conflits et la violence en général.

Ces mêmes défis environnementaux pèsent également sur le développement économique, non seulement pour les travailleurs agricoles individuellement, mais aussi, et c'est encore plus alarmant, au niveau national, en particulier **lorsque le principal secteur économique d'un pays est constitué par le commerce des produits alimentaires** (voir le cas de la Somalie ci-dessous). La rareté des matières premières naturelles est donc, dans ce cas, la pierre angulaire d'une chaîne économique qui dépend fortement de la sécurité environnementale du pays.

Enfin, le troisième péril important induit par les inconvénients économiques et sanitaires générés par l'insécurité alimentaire est le phénomène des déplacements internes et des migrations. En 2020, **80 %** des personnes déplacées internes vivent dans des pays touchés par des menaces naturelles et une insécurité nutritionnelle entraînant une malnutrition généralisée. Les témoignages des membres de la CSPPS ne diffèrent pas de cela. Ils assurent la validité de la récente notion de "**migrant climatique**".

Un nombre important de pays connaissent ces interactions qui conduisent à l'insécurité alimentaire à la fin de 2020, notamment pour les membres de la CSPPS en Afghanistan, au Cameroun, en RCA, en RDC, au Nigeria, en Sierra Leone, en Somalie, au Sud Soudan, au Yémen et au Zimbabwe.

“L'une de nos institutions membres (WASH-Net) a entrepris en Sierra Leone une étude approfondie des bassins hydrographiques en relation avec le changement climatique. Elle a déjà révélé que rien que pour la ville de Freetown, 79 % des bassins hydrographiques se sont déjà asséchés. Sur les 21 % qui ont de l'eau, 57 % sont déjà sans couverture forestière protectrice. Ceci est devenu une évidence pour la création du ministère de l'environnement, une institution issue de l'Agence de protection de l'environnement.” – Musa Asumana Soko, WASH-Net, Sierra Leone

Ces défis environnementaux et les questions de développement qui en découlent génèrent des conflits

En effet, les pénuries de nourriture et d'eau, leurs effets sur la santé et l'économie, et les perceptions d'injustice autour de cette question peuvent agir comme des facteurs aggravants dans un conflit existant, ou même en générer un comme sa source originelle.

Mais aussi, c'est parfois **un conflit destructeur en conjonction avec une situation déjà critique sur le plan environnemental qui peut conduire à de graves pénuries** (on peut penser au cas de la guerre et de la situation sanitaire au Yémen concernant la gestion de l'eau et de la nourriture, à titre d'exemple)

Il a également été signalé que le sentiment d'injustice et la mauvaise affectation de ces ressources limitées de la part des gouvernements peuvent également être **un facteur supplémentaire de conflit social et politique**.

Les situations de déplacement climatique interagissent également de manière complexe mais certaine avec la violence et les conflits, en particulier avec **l'enrôlement dans des groupes terroristes** d'individus, et surtout de jeunes (comme dans le cas de la Somalie ou du Tchad ci-dessous).

- **Le cas de la Somalie: un member de la CSPPS explique.**

Le cas somalien illustre l'imbrication des défis liés à l'environnement, à la paix et au développement, et la nécessité de les relever conjointement.

Quelques années après son indépendance en 1960, la Somalie a connu un coup d'État, suivi d'une guerre avec l'Éthiopie, puis de l'établissement de milices claniques au début des années 1990. C'est précisément **en 1991-1992 qu'une famine a commencé, causée à la fois par une sécheresse catastrophique et par la guerre civile dans le pays**. De plus, cette même guerre civile a paralysé les opérations de secours, aggravant la famine et précipitant la mort d'environ 300 000 personnes. Une Union des tribunaux islamiques a été créée pour combler le vide législatif de l'État pendant cette période, mais au début des années 2000, un groupe affilié de jeunes personnes; **Al Shabab**, a par la suite plaidé allégeance à Al-Qaïda et est devenu une organisation terroriste active dans le pays, contrôlant de grandes parties de son territoire. **En 2012, une nouvelle famine a éclaté**, due à la sécheresse de 2011 en Afrique de l'Est. Heureusement, entre-temps, un gouvernement fédéral élu en 2012 a déclaré la victoire sur Al Shabab en 2014. Pourtant, ceux-ci se sont regroupés et ont repris leurs activités entre 2015 et **2017**. C'est au cours de cette année que, malgré les avertissements préventifs de l'ONU, **une nouvelle famine** causée par une autre sécheresse a éclaté, entraînant la mort de près de 300 000 personnes une fois de plus. Par ailleurs, et comme c'est toujours le cas, **Al Shabab profite de l'état de détresse sanitaire, nutritionnelle et économique laissé par ces catastrophes environnementales** pour enrôler davantage de jeunes, comme en témoigne notre membre

Aujourd'hui encore, la fin de l'année 2020 (octobre-décembre) est marquée par un nouvel état d' "insécurité alimentaire aiguë", comme le souligne le dernier rapport conjoint de la FAO et du PAM¹. *"En Somalie, jusqu'à 2,1 millions de personnes devraient être confrontées à des déficits de consommation alimentaire ou à l'épuisement des ressources jusqu'en décembre 2020 en l'absence d'aide humanitaire. Ce chiffre représente près de 20 % de la population totale et est supérieur de plus de 80 % aux estimations du début de l'année 2020"*. Les "points de crise d'insécurité alimentaire aiguë" sont, selon ces agences des Nations Unies, soulignant le **lien entre les conflits, l'insécurité, les sécheresses, les inondations, les locustes, les migrations et l'insécurité nutritionnelle dans la région**. Ceci sans omettre de mentionner les effets de la COVID-19 sur la situation. Les organisations soulignent également **les effets "simultanés" de ces problématiques environnementales sur la propagation des maladies, les migrations, les retombées économiques** de l'élevage et de la production alimentaire (la culture des céréales représentant à elle seule 60% des revenus annuels du pays devrait être 45 % moins fructueuse pour l'année 2020).

*"Depuis 1990, la Somalie a connu 30 catastrophes liées au climat. Cela représente le triple du nombre de ces aléas climatiques que le pays a connus entre 1970 et 1990."*²

L'Equipe-Pays somalienne a souhaité indiquer comment les défis environnementaux dans le pays menacent la sécurité nutritionnelle et leurs efforts de paix ; une représentante de l'IIDA Women's Development a écrit la déclaration suivante : *"Les défis mentionnés sont à la fois une source primaire de conflit et un déclencheur supplémentaire. La Somalie est l'un des pays les plus vulnérables au climat dans le monde. Cette situation a été amplifiée par **une série de graves sécheresses qui ont rendu le processus de construction de l'État plus difficile**. La fréquence et la gravité **des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs** dans les régions rurales ont augmenté, car les changements de saisons et de climat obligent les éleveurs nomades à modifier leurs itinéraires. Les populations déplacées exercent d'énormes pressions sur l'environnement, par exemple une utilisation inadéquate et non durable des terres. Cette situation a été encore amplifiée par les sécheresses et les inondations qui ont déplacé davantage de personnes et de communautés, qui cherchent refuge dans des camps qui servent ensuite de terrain de **recrutement pour des groupes radicaux comme Al-Shabaab**". "Le changement climatique a accru les conflits entre communautés sur des ressources déjà rares. De plus, Al-Shabaab a conquis de grandes parties du territoire du pays. Al-Shabaab ne pratique pas la conservation de l'environnement et les zones qu'il contrôle sont dans de pires conditions. Le groupe a réussi à attirer des jeunes qui sont touchés par la famine et l'insécurité alimentaire et qui n'ont aucune perspective d'emploi ; ces jeunes finissent par rejoindre le groupe armé pour tenter de survivre, ne trouvant pas d'autre option que de se soumettre au groupe extrémiste. **Les graves sécheresses ont provoqué des perturbations dans l'accès à l'eau, des taux élevés de malnutrition, des épidémies et l'insécurité alimentaire, ce qui a entraîné des tensions et même des conflits ouverts entre les clans**. – Smita, l'IIDA Women's Development, Somalie*

¹ WFP and FAO. [FAO-WFP early warning analysis of acute food insecurity hotspots: October 2020](#), 2020

² OCHA, [Africa under water : heightened 'mega' crises](#), UN Humanitarian, 2020

2.2 Autres problématiques de « santé environnementale »

Les membres de la CSPPS ont aussi souhaité exposer les implications des défis environnementaux sur d'autres questions de santé, moins répandues que celles concernant l'insécurité nutritionnelle, mais étant cependant significatives.

Ces problématiques (incluant la question de la nutrition) relèvent de la "**santé environnementale**", telle qu'elle est définie par l'OMS, qui, dans un rapport connexe de 2020³ a fait état d'indications très similaires à celles des membres du CSPPS: *“ Les risques environnementaux connus et évitables sont à l'origine d'environ un quart des décès et des maladies dans le monde, ce qui représente au moins 13 millions de décès par an. (...) La pollution atmosphérique - l'un des plus grands risques pour la santé - provoque à elle seule sept millions de décès évitables par an, plus de 90 % des personnes respirant de l'air pollué (...) Plus de la moitié de la population mondiale est encore exposée à une eau mal traitée, à des installations sanitaires inadéquates et à une mauvaise hygiène, ce qui entraîne plus de 800 000 décès évitables chaque année. Une grande partie des cas de malaria et d'autres maladies à transmission vectorielle est étroitement liée à la gestion et à la manipulation de l'environnement (...) Plus d'un million de travailleurs meurent chaque année parce que leur lieu de travail est dangereux, et plus d'un million de personnes meurent à cause de l'exposition à des produits chimiques”* "Le changement climatique affecte de plus en plus la santé et le bien-être des personnes, tout comme d'autres changements environnementaux mondiaux tels que la perte de biodiversité. Le changement climatique augmente la fréquence et l'intensité des vagues de chaleur, des sécheresses, des précipitations extrêmes et des cyclones violents dans de nombreuses régions, et modifie la transmission des maladies infectieuses d'origine alimentaire, hydrique et zoonotique, ce qui a des répercussions importantes sur la santé.“

Deux types d'atteintes à la santé ont été signalés par les Équipes-Pays de la CSPPS : **des maladies ou des états de détresse sanitaire causés ou favorisés par la détérioration des conditions environnementales et des blessures physiques induites par des catastrophes naturelles ou par la mauvaise gestion des déchets dangereux**. Les membres de la CSPPS signalent comme causes majeures : les inondations, les problèmes de gestion des eaux dangereuses, les impacts des sécheresses et de l'augmentation de la pollution atmosphérique.

“Urgence sanitaire due à la qualité de l'environnement” - Eloi Kouzoundji, GERDES-Centrafricain, RCA

“La pollution de l'air - La présence d'enfants malformés” - Lisette Mavungu, Secrétaire Exécutive de Forum des Femmes pour la Gouvernance des Ressources Naturelles, RDC

“Pollution et problèmes de qualité de l'air - Déforestation - Pollution de l'eau potable - Destruction militaire des terres - Accidents nucléaires et industriels - Surpopulation - Pollution ou contamination des sols - Problèmes de gestion des déchets dangereux - Pollution de l'eau (marées noires, déversement en mer...)” - Maged Alkholidy, Président de Youth without Borders Organization for Development, Yémen

³ WHO. 'WHO global strategy on health, environment and climate change: the transformation needed to improve lives and well-being sustainably through healthy environments', 2020

- **Le cas du Tchad: Un membre de la CSPPS explique.**

Le témoignage suivant décrit la situation tchadienne et, dans un contexte plus large, les difficultés auxquelles sont actuellement confrontés les pays du Sahel. Il souligne le fait que les problèmes de santé sont souvent liés aux conditions environnementales. Cela peut être vérifié si l'on considère l'impact des défis environnementaux sur la prolifération des maladies. Mais aussi, leur impact sur la pauvreté, les conflits, la violence, et comment ils sont donc un facteur d'aggravation des taux de blessures et décès.

« Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres au monde et l'un des plus impacté par les conséquences de la dégradation de notre environnement. Aujourd'hui il est plus qu'impératif pour les gens qui vivent au Chad de s'en occuper, étant donné que les températures montent à plus de 50 degrés dans le pays par exemple. **Les conséquences, nous nous les vivons, il est important de devenir acteur et non observateur.** »

« Le Tchad est l'un des pays les plus impacté par le changement climatique. Je prendrai juste l'exemple du **Lac Tchad, il y a de ça 40 ans, il avait approximativement une superficie de 25 000 km², aujourd'hui, moins de 2500km², ce lac a donc perdu plus de 90% de son volume.** Nous sommes aussi exposés aujourd'hui à l'avancée du désert et connaissons des irrégularités concernant les pluies, qui impactent les rendements agricoles, la pêche et l'élevage. **Tout cela pousse les populations du nord du pays à migrer vers les zones du sud** qui sont un peu plus humides. La population du nord du Tchad est à majorité composée d'éleveurs nomades, et au sud d'agriculteurs. Les éleveurs sont obligés de migrer vers le sud étant donné que les pluies ne sont plus périodiques. Souvent, les éleveurs du nord exposés à la sécheresse, sont obligés de migrer vers le sud à la recherche de pâturages, or, c'est au même moment que les agriculteurs n'ont pas fini de récolter. Les animaux entrent dans des champs, ce qui entraîne des conflits et guerres. C'est un fait qui devient aujourd'hui presque incontrôlable. **Nous faisons face au Tchad à des conflits meurtriers entraînant des dizaines et des dizaines de morts chaque année.** C'est lamentable. Concernant le drainage des eaux de surfaces, **la reculée du lac Tchad laisse des marres, lesquelles sont des vecteurs de maladies, comme le paludisme, le choléra, la typhoïde, qui tue des milliers de personnes et notamment d'enfants chaque année au Tchad.** Cela entraîne aussi des changements professionnels; des personnes qui étaient des pêcheurs il y a de cela 20 ans, sont obligés de devenir des éleveurs, parce qu'ils n'ont plus d'eau dans leur village. Ceci est vraiment source de pauvreté. **Les populations aujourd'hui sont vraiment exposées à la pauvreté et donc plus facilement manipulable, d'où la prolifération de mouvements extrémistes à l'exemple de Boko Haram l'exploitant pour les enrôler. Cela a fait des milliers de morts et des dizaines de milliers de déplacés dans la région du bassin du Lac Tchad.** »

« Je dirai donc qu'aujourd'hui les questions de paix, de développement et d'environnement sont inlassablement liées. »

- Joel Yodoyman, Coordinateur de Espaces Verts du Sahel, Chad

2.3. Non durabilité économique & de la préservation des habitats

Il existe des liens très perceptibles entre les défis environnementaux et l'économie. Ces interrelations peuvent être incarnées par différents scénarios : l'influence positive et négative des ressources naturelles sur les possibilités de développement économique d'un pays, l'impact des catastrophes naturelles sur la préservation des ressources et des infrastructures, ou la question de la gestion des ressources et des terres (soit en raison de leur épuisement, soit dans le cadre de leur partage entre les communautés et les pays). **Une gestion pacifique et réfléchie de notre environnement peut contribuer à améliorer sensiblement les revenus économiques, à assurer leur durabilité et à prévenir les hostilités que leur vulnérabilité peut engendrer.** Il ressort des entretiens avec les membres de la CSPPS que cette gestion est également considérée comme une affaire de régulation juridique et politique, de sensibilisation et d'inclusion de la société civile, et donc comme **une question pertinente de renforcement de l'État.**

En outre, les pertes substantielles de revenus directement imputables à des causes environnementales peuvent même déclencher deux conséquences subsidiaires dans certains pays des équipes nationales de la CSPPS : **stimuler les migrations forcées et favoriser l'enrôlement dans des groupes terroristes** (référence possible aux cas somaliens et tchadiens précités).

Les problèmes environnementaux les plus souvent signalés comme présentant des inconvénients pour la durabilité économique et la sécurisation des habitats sont généralement les suivants : sécheresses, inondations, destruction des écosystèmes et particulièrement la déforestation intensive, utilisation non durable des terres agricoles et les difficultés de gestion des déchets.

Deux processus entraînant inévitablement des récessions économiques ont été signalés :

Le premier est suffisamment évident pour ne pas avoir à le développer : **le pouvoir destructeur des catastrophes environnementales.** En plus d'affecter

la sécurité humaine, avec les dommages imaginables sur les infrastructures (habitats, locaux de travail, bâtiments publics essentiels, etc.), elle met en péril les terres, qui génèrent des ressources qui sont non seulement une condition impérative de la vie, mais aussi des sources de revenus (terres agricoles, bois et autres matières premières...).

Deuxièmement, **les défis environnementaux dans leur multiplicité représentent des sources directes d'appauvrissement.** Il peut s'agir de la rareté des ressources naturellement renouvelables ainsi que de la dépendance ou de la mauvaise gestion de ressources finies (principalement des énergies non renouvelables et des éléments miniers). On peut également penser aux bouleversements économiques consécutifs à une catastrophe naturelle et aux coûts de reconstructions. En outre, il peut y avoir des conflits, comme mentionné précédemment, principalement autour des ressources alimentaires, mais aussi en ce qui concerne l'exploitation de l'énergie, notamment d'un pays à l'autre. **Ces difficultés s'intensifient nécessairement dans un contexte de dépendance économique prononcée vis-à-vis des secteurs miniers et énergétiques.**

Cette relation entre le développement économique et l'environnement est confirmée par l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) mondial de 2020. Sur les 10 indicateurs définissant les "dimensions de la pauvreté", 7 d'entre eux peuvent dépendre des conditions environnementales (à savoir : la nutrition, la mortalité infantile, le combustible de cuisson, les installations sanitaires, l'eau potable, l'électricité et l'habitat). En outre, et comme indiqué, « **les personnes pauvres et défavorisées sont celles qui souffrent le plus du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.** Les plus défavorisés portent un "double fardeau" : ils sont vulnérables à la dégradation de l'environnement et doivent faire face à des menaces environnementales immédiates ». En effet, les taux les plus faibles de développement humain et économique se cumulent souvent avec les risques environnementaux les plus élevés, ce qui démontre que ces derniers sont des facteurs supplémentaires de fragilité économique.

- **Le cas de la Sierra Leone: un membre de la CSPPS explique.**

L'expérience de l'Equipe-Pays de la CSPPS en Sierra Leone est, parmi d'autres, illustratives.

Le témoignage de Musa Ansumana Soko, membre de la CSPPS et de WASH-Net Sierra Leone, suit:

Tout d'abord, il a souhaité commenter le poids des défis environnementaux induits par l'homme sur le développement économique de la Sierra Leone: « **En fait, la Sierra Leone dispose de nombreuses ressources naturelles, mais celles-ci sont soumises à la pression de la croissance démographique, de la dépendance à la biomasse pour les besoins énergétiques, de la pollution de l'eau et des activités minières non respectueuses de l'environnement, ce qui entraîne des taux élevés de déforestation, des taux accrus d'érosion des sols et des glissements de terrain. La forte dépendance à l'égard de l'agriculture et des ressources naturelles, associée à des taux élevés de pauvreté, de chômage et de dégradation de l'environnement, rend la Sierra Leone vulnérable aux impacts environnementaux et au changement climatique. La dégradation des sols en Sierra Leone est également aggravée par certaines catastrophes naturelles.** »

Il a aussi rappelé la pluralité des menaces naturelles affectant la Sierra Leone:

« Les catastrophes naturelles les plus courantes en Sierra Leone comprennent, entre autres, les suivantes:

Les tempêtes tropicales : Elles arrachent les toits des maisons, détruisent les fermes, font tomber des arbres sur les routes, endommagent les câbles téléphoniques et électriques aériens, etc,

Réduction de la quantité, de la qualité et contamination des sources d'eau potable : En raison de la rapidité du changement climatique et des conséquences des inondations qui l'accompagnent, les sources d'eau sont considérablement affectées et l'approvisionnement en eau devient alors extrêmement difficile, ce qui fait que les communautés pauvres survivent grâce à des sources d'eau déjà infestées et non protégées.

L'érosion et les inondations : Elles peuvent entraîner la perte ou l'inondation de terres agricoles, le déplacement de ponts et de maisons, la perte de productivité agricole, l'endommagement des infrastructures physiques (envasement des barrages et des voies d'eau), ainsi que la détérioration de la qualité de l'eau, la perte d'écosystèmes aquatiques et la subsistance des communautés locales.

L'érosion côtière : Elle menace la vie et les moyens de subsistance des communautés côtières.

Les tempêtes de vent, les glissements de terrain et les tremblements de terre sont des phénomènes naturels : Ils provoquent des perturbations majeures de la vie économique et nécessitent des stratégies d'évitement.

Les sécheresses : entrave souvent la productivité agricole, la gestion du bétail qui entraînerait la perte des moyens de subsistance des communautés pastorales et même des déplacements ou migrations.

Désertification : Souvent déclenchée par la sécheresse ou la surexploitation du couvert végétal/des arbres par, par exemple, les feux de brousse et l'extraction intensive de bois de chauffage. Cela entraîne une diminution des rendements agricoles et, par conséquent, une détérioration de la gestion du bétail, avec pour conséquence la perte des moyens de subsistance et les migrations qui s'ensuivent.

Impact du changement climatique : Il est causé par le réchauffement climatique, la fonte de la glace dans les calottes polaires et l'élévation du niveau de la mer. Il provoque également l'érosion côtière, l'inondation de petites îles, l'intrusion saline dans les aquifères côtiers et l'augmentation de la fréquence des ondes de tempête côtières et des changements dans la dynamique des océans. Cela peut avoir un impact sur les ressources halieutiques et compromettre la subsistance des communautés locales.

Ondes de tempête et changements dans la dynamique des océans : Cela peut avoir un impact sur les ressources halieutiques et compromettre la subsistance des communautés locales. »

Enfin, il a souligné le risque de conflit résultant de l'interaction de ces défis avec les retombées économiques et le nécessaire rôle positif que les autorités gouvernementales pourraient assumer: « Ils sont tous deux des sources de conflit majeures, en particulier si l'on considère les dimensions clés du spectre de la fragilité autour des fondements économiques, des revenus et des services et, dans une large mesure, de la politique d'inclusion lorsqu'il s'agit de rendre la gouvernance ouverte et partagée par tous. Dans toutes les interventions où le risque de conflit est important (même s'il n'est pas immédiat), **le gouvernement et ses partenaires ont la possibilité de contribuer activement à la prévention des conflits, non seulement en atténuant les vulnérabilités qui touchent des groupes particuliers de parties prenantes, mais aussi en renforçant les institutions de coopération environnementale et de gouvernance équitable des ressources.**

– Musa Ansumana Soko, WASH-Net, Sierra Leone

III- Besoins & Recommandations

Les membres du CSPPS ont non seulement souligné les différents risques qui menacent le lien entre la paix, le développement et la sécurité environnementale, mais aussi les défis qui empêchent de les contrecarrer. Leurs recommandations sont mises en évidence pour fournir des idées constructives et des solutions proactives.

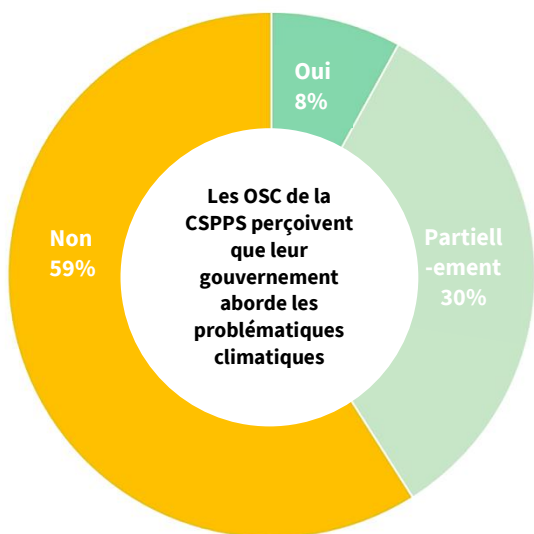
BESOINS ET DEFIS

Les Équipes-Pays de la Plateforme ont signalé un manque général de politiques ou de mécanismes en place destinés à atténuer les risques et les effets des défis environnementaux.

Il peut s'agir d'une situation résultant d'un manque flagrant d'incitation politique ou d'une gouvernance autoritaire. Lorsque des politiques ou des mécanismes ont été mis en place, le manque de communication ou de transparence qui les caractérise se traduit par une utilisation ou une mise en œuvre insuffisante en pratique. Certains gouvernements auraient du mal à faire valoir leurs réglementations environnementales face à de puissantes entreprises du secteur privé qui sont responsables de dommages environnementaux. Souvent, les effets économiques directs de l'utilisation intensive des ressources naturelles sont privilégiés par rapport à leur durabilité. L'inaction politique face aux défis environnementaux, qu'elle s'accompagne ou non de conflits, est parfois perçue comme étant liée au comportement individuel des acteurs politiques, soit par désintérêt, soit par manque de volonté d'agir, à la corruption et à l'enrichissement personnel, à l'exclusion active de la société civile dans la réponse environnementale et, dans certains cas, à un manque de responsabilité ou de transparence.

Par ailleurs, la recrudescence des situations de fragilité, d'insécurité, voire de conflit, empêche de donner la priorité à l'atténuation des risques environnementaux, se soldant souvent par un manque ou une faiblesse des institutions. Les gouvernements des États fragiles et touchés par des conflits (et leurs partenaires extérieurs) se concentrent souvent sur des priorités plus immédiates, ce qui risque d'exacerber les menaces environnementales actuelles dans le pays ou la région. Certains conflits entraînent même la perte de l'autorité gouvernementale sur certaines zones du territoire national ou sur les institutions de l'État, ce qui entrave la mise en œuvre de politiques globales à l'échelle du pays. Les lacunes en matière de capacités, telles que le manque de ressources financières, d'expertise ou d'organisation technique, ne font qu'entraver davantage l'action environnementale nécessaire, restreignant les gouvernements et les organisations de la société civile dans leur champ d'action.

RECOMMANDATIONS



Aux autorités gouvernementales

- **Créer ou consolider des cadres institutionnels pour la consolidation environnementale de la paix.** Les gouvernements sont encouragés à créer des institutions dédiées à la gestion des risques environnementaux et de leur impact sur la paix, la sécurité et le développement. Cela pourrait permettre de définir des mécanismes d'action et des cadres politiques clairs, de les rendre explicites pour la société civile et de l'inviter à devenir un partenaire à part entière. Cela faciliterait également une action locale et donc plus efficace, libérée ainsi de la dépendance vis-à-vis des ONGI et des opérations des Nations Unies.
- **Favoriser le renforcement d'un système de justice préventive.**
 - Pour prévenir les conflits, il est impératif d'examiner les réglementations existantes et les programmes internationaux dans le secteur de l'environnement et de vérifier le respect de ces normes.
 - Cela implique le contrôle de la responsabilité sociale des entreprises et l'application des réglementations nécessaires au secteur économique privé.
 - Travailler, notamment dans un contexte transfrontalier, à la délimitation des zones d'exploration, d'exploitation et de conservation.
 - Renforcer les systèmes judiciaires nationaux en les habilitant à régler légalement les conflits relatifs au partage des ressources naturelles.
- **Permettre une plus grande justice sociale et l'atténuation des risques environnementaux grâce à des incitations économiques.**
 - Taxer les sociétés émettant des externalités négatives importantes.
 - Réaffecter ces fonds à la recherche et au financement d'alternatives de consommation moins préjudiciables à l'environnement, à la justice sociale et aux économies locales, notamment : les productions locales et les énergies vertes.

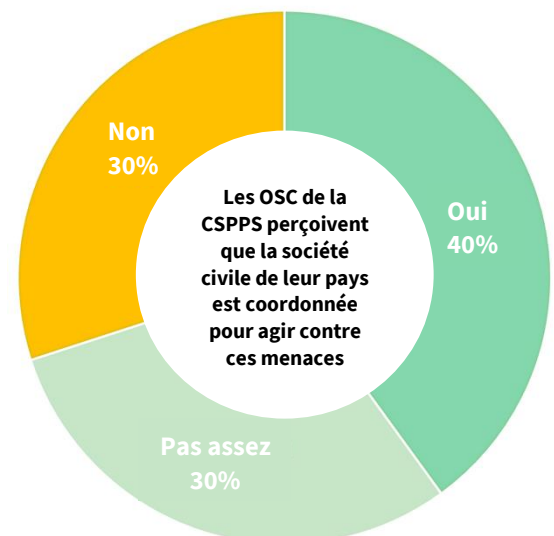
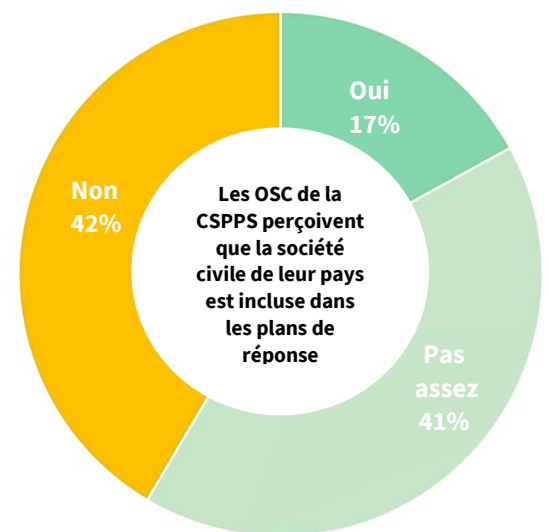
Aux parties prenantes nationales et transnationales

- **Élaborer des cadres politiques sensibles à la dimension environnementale dans le contexte des processus de transition post-conflits et de développement.**
 - Intégrer clairement le lien entre la paix, le développement et l'environnement dans les théories du changement, en matière de transition post-conflits et de développement. En particulier, ne pas sous-estimer la portée des approches prenant en compte les questions environnementales dans les programmes visant à réduire les vulnérabilités sociales et économiques.
 - À cet égard, la mise en place d'une solide approche localisée et multipartite, permettant la participation de la société civile et des programmes menés au niveau national ou régional lorsque cela est possible, est une clé du progrès.
- **Développer une approche préventive au niveau local, tant par la sensibilisation que par la mise en œuvre d'actions.**
 - Mener des actions de sensibilisation sur le nexus Paix - Développement - Environnement;
 - Et de mener simultanément des campagnes d'action pour la préservation de l'environnement.

Les membres d la CSPPS font état d'un manque de coordination et d'inclusion politique de la société civile dans le domaine de la gestion des risques environnementaux, qui est déconnecté de ses besoins et de désirs d'action généralisés.

Outre le manque d'action, les résultats de la consultation reflètent une exclusion fréquente de la société civile des sphères politiques, parfois couplée à un manque de coordination de la société civile autour de ces défis. Cependant, ils doivent impérativement être comparés à d'autres résultats percutants de cette enquête de la CSPPS. **La parfaite intégralité des consultations a exprimé : une volonté d'agir face à ces menaces** (1); le fait qu'au moins une OSC par Équipe-Pays a déjà agi dans le domaine de la consolidation environnementale de la paix, a essayé de le faire ou l'a mis à son agenda (2) ; et le désir de collaborer avec d'autres OSC (3). En particulier, 92% de ces membres de la CSPPS ont déclaré que le domaine de l'atténuation des risques environnementaux est clairement lié, et donc pertinent, à leurs activités de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

Les OSC doivent souvent renoncer à mettre en place des projets ou les annuler en raison d'un manque de ressources, principalement financières. C'est la raison pour laquelle les résultats montrent, à la fois, une coordination assez partielle de la société civile, et pourtant une nécessité et une volonté d'agir indéniables. La nette majorité de ces Équipes-Pays font état de contraintes trop importantes pour agir de quelque manière que ce soit, principalement l'indisponibilité des fonds, mais aussi le manque d'expertise ou une situation de sous-effectif de personnel (souvent liés).



Les gouvernements

doivent encourager l'inclusion de la société civile dans les plans d'action nationaux et les discussions (de consolidation de la paix) environnementales.

- Prendre en compte cette volonté en la favorisant de manière politique et technique. C'est-à-dire en encourageant urgemment la consultation et en accueillant la participation de la société civile en toute action environnementale (de construction de la paix) nationale, tout en supportant aussi les OSC en termes de ressources.

Les OSC et les ONG

Doivent initier des collaborations à la faveur de la construction environnementale de la paix.

Ces consultations ont démontré que la création de coalitions pouvait être un moyen de combler les déficits de ressources et/ou de maximiser l'impact des actions des OSC. Par conséquent, toutes les organisations soucieuses d'œuvrer en faveur du lien entre la paix, le développement et l'environnement devraient s'encourager mutuellement :

- S'associer à des organisations ayant une expertise similaire ou complémentaire, au niveau national et dans le cadre de missions transfrontalières. En particulier à des fins de formation entre pairs, de création de réseau, de mise en œuvre d'actions transversales de construction environnementale de la paix et de travail de plaidoyer conjoint.
- Intégrer, lorsque cela est pertinent, la reconstruction consécutive aux bouleversements environnementaux dans les activités de développement et de secours humanitaire.

Acteurs transnationaux, dont l'IDPS

Fructueuses instances de discussion et d'action internationales sur la consolidation environnementale de la paix.

- Initiation de Plaidoyer et de Dialogues
 - Dans le cadre des discussions de l'IDPS lui-même, la question de la consolidation environnementale de la paix doit être abordée, et la voix de la société civile entendue sur ces questions.
 - L'IDPS - et d'autres réseaux internationaux - doivent permettre à la société civile de partager ses conclusions, ses messages de conscientisation et ses recommandations dans les sphères internationales et de haut niveau, ainsi que d'adopter des positions communes dans ce cadre.
 - Les OSC membres de la CSPPS recommandent que l'IDPS et d'autres acteurs transnationaux facilitent les dialogues entre les acteurs politiques et les OSC locales de consolidation de la paix, mais aussi avec des acteurs économiques privés. L'objectif serait de trouver des accords par lesquels le secteur privé servirait de promoteur de la paix et de la sécurité environnementale et non du contraire.

Facilitation du Partage International de Connaissance

Les OSC de la CSPPS souhaitent également encourager la formation entre homologues, parmi les acteurs politiques, dans le cadre de forums internationaux.

- Financement
 - Les partenaires donateurs sont sollicités pour soutenir financièrement des projets visant à atténuer les risques environnementaux et de conflit ...
 - ... et d'adapter leurs programmes de financement à ces urgences.
 - Cela peut également impliquer le soutien de la CSPPS, et ainsi de financer à la fois une action localisée et une initiative commune et internationale.
- Développement et Mise-en-Œuvre de Politiques

Les membres de la CSPPS encouragent l'IDPS et les parties prenantes transnationales concernées à promouvoir le développement de dispositifs de consolidation de la paix en matière d'environnement, y compris au niveau international, et à aider à la mise-en-œuvre de ceux déjà existants.

CSPPS

Doit aborder les problématiques liées à la construction environnementale de la paix.

- Plaidoyer au Sein, et à l'Extérieur, de l'IDPS

La CSPPS devrait faciliter l'engagement de ses OSC membres dans les sphères internationales, afin qu'elles puissent mener des actions de plaidoyer dans le domaine de la consolidation environnementale de la paix, cela au sein et en dehors de l'IDPS.
- Mise en Réseau et Formation entre Pairs

Les OSC membres ont exprimé leur désir d'être connectées les unes aux autres afin d'affronter ensemble ces défis communs. Bien que déjà interconnectées dans le cadre des équipes nationales de la CSPPS, la mise en réseau transfrontalière est recherchée. Ceci, à des fins de collaboration régionale et interrégionale, de partage d'expériences et de connaissances.
- Levées de Fonds

La CSPPS devrait continuer à servir de plateforme d'interface entre les OSC locales et les donateurs internationaux et étendre cette mission de collecte de fonds aux projets de consolidation de la paix dans le domaine environnemental.
- Support Technique à la Mise-en-Œuvre de Projets

Le secrétariat de la CSPPS devrait contribuer au développement de ressources pour la mise en œuvre de projets de consolidation environnementale de la paix, telles que des rapports, des études de cas sur l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets par les OSC de consolidation de la paix, des notes d'orientation pour les OSC, ainsi qu'une aide à l'élaboration de stratégies et de programmes ou à la mise en place de formations en la matière.

Conclusion

Déclaration de la CSPPS

En tant que réseau international, la CSPPS cherche à renforcer ses actions en intégrant les recommandations formulées par ses membres et à répondre autant que possible à nos préoccupations communes. Nous avons donc élaboré la ligne directrice suivante pour guider nos activités futures.

- **Réduction des Risques par une Approche Préventive.**

De manière optimale, la CSPPS cherche à être proactive en anticipant les conflits potentiels et les difficultés (en partie) dues aux défis environnementaux - avant de devoir faire face à leur apparition - et adopte donc une approche de "réduction des risques".

1. ÉVALUATION RÉGULIÈRE

Considérant que **la pierre angulaire d'une approche préventive est une mise-à-jour opportune et constante de l'information**, nous appelons tous les membres de la CSPPS à tenir le Secrétariat (et tous les membres concernés) informés **des risques environnementaux et des conflits qu'ils appréhendent**, de toutes les manières possibles et souhaitées. La vision de la situation des OSC membres doit être documentée, autant que possible en amont de l'escalade des situations de détresse. Cette information régulière peut porter sur l'évaluation des risques mais visera également à examiner **le niveau d'inclusion de la société civile dans les politiques nationales correspondantes**, ainsi que la **coordination transnationale**, afin que la CSPPS soutienne les processus de construction de l'État...

2. PRÉVENTION ET ATTÉNUATION DES RISQUES

...Ceci, afin que la **CSPPS puisse comprendre les situations localisées** et s'efforcer de mener une réponse subséquente. La CSPPS occupe une position stratégique dans le champ du développement international et l'utilisera pour **mener des actions préventives d'information et de plaidoyer afin d'alerter la communauté internationale et les acteurs nationaux** sur les situations signalées. La CSPPS aspire également à pouvoir surtout soutenir ces **missions de prévention et de sensibilisation au niveau local**, aux côtés de ses membres. Dans la mesure du possible, la CSPPS s'efforcera de **soutenir les projets de consolidation de la paix environnementale** de ses OSC membres, dans leur pays respectif. De surcroît si ces projets visent à **atténuer une situation de détresse**, avant le déclenchement d'un conflit ou de toute conséquence négative pour le bien-être et le développement de la société civile.

(3) RÉSILIENCE

Dans le cas où une catastrophe ou un conflit a déjà éclaté et paralyse nos efforts de construction de la paix et de l'État, la CSPPS souhaite également agir. Dans ce cas, nos efforts conjoints se concentreront sur le renforcement de la résilience, c'est-à-dire **sur l'atténuation simultanée des effets néfastes des conflits, des situations post-conflit et sur la prévention des conflits futurs** liés à des facteurs environnementaux.

- **Coopération Environnementale pour la Construction de la Paix**

La CSPPS promeut une "coopération environnementale pour la consolidation de la paix" comme stratégie pour assurer le maintien simultané de la paix et de la sécurité environnementale. Cette coopération a une double vertu sous-jacente. Premièrement, une coopération accrue autour des défis environnementaux permet de **consolider des partenariats inclusifs** (au sein de la société civile, entre la société civile et la gouvernance de son pays, et au niveau international). Ceci est propice au dialogue et au rapprochement des sociétés autour de problématiques communes, **favorisant une coopération pacifique et constructive**. Deuxièmement, à long terme, les fruits de cette coopération peuvent **atténuer l'insécurité environnementale** et donc **atténuer un facteur supplémentaire de conflit**, favorisant la paix.

Pour la mettre en œuvre, la CSPPS cherche à soutenir **des partenariats et des projets transversaux** via 3 objectifs interconnectés:

INCLUSIVITÉ

Dans les projets relatifs au nexus

Tous les efforts seront faits pour promouvoir une **double inclusivité dans les projets de la CSPPS**.

Cette inclusivité implique, d'une part, de **connecter les projets entrepris afin d'en faire des programmes transversaux**. Les consultations de la CSPPS ont mis en lumière la nécessité extrêmement répandue de s'attaquer aux défis environnementaux afin de parvenir à la paix, et leur lien toujours important avec les diverses missions de ses OSC. Dans la mesure du possible, la CSPPS soutiendra donc la mise en œuvre de **projets sur le lien Paix-Développement-Environnement, incluant toute spécialisation de ses OSC**, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder un lien qu'on les agendas JPS et FPS avec ces défis.

D'autre part, et en conséquence, ces projets transversaux devront **promouvoir l'inclusion sociale parmi leurs exécutants**, que ce soit en termes de genre, d'âge, de classe sociale, d'origine ou de culture. Cela aura l'avantage d'apporter des forces complémentaires à ces projets en termes de perspectives et de collaboration pacifique. Mais il s'agit également de viser la **coopération entre les OSC**, afin de coordonner et de **renforcer la participation de la société civile** sur ces questions, ainsi que de **surmonter les éventuelles lacunes en termes de ressources** (en misant sur la complémentarité entre les OSC ou en gagnant en visibilité en tant que coalitions).

INTERDISCIPLINARITÉ

En termes d'expertise

Pour traiter des projets relatifs à ce nexus, il faut mettre en commun des compétences complémentaires dans divers domaines. Ce problème peut en effet être résolu par une inclusion et une coopération accrues. La CSPPS souhaite **mettre en relation les OSC ayant une expérience dans différentes spécialisations**. Notre désir de **partage des connaissances** a été particulièrement souligné, notamment par l'intérêt **d'engager simultanément les perspectives du secteur scientifique et du secteur de la construction de la paix** dans les projets futurs

TRANSFRONTALIARITÉ

Pour nos initiatives

Nous entendons également tirer parti de notre position de réseau international pour mettre en relation les membres, non seulement dans le cadre des équipes nationales, mais aussi les OSC au niveau régional. En effet, une collaboration transnationale, lorsqu'elle est possible, peut apporter de multiples bénéfices. Cela est pertinent en termes de création de coalitions et de mise en œuvre de projets, car **les défis environnementaux sont universels et souvent similaires au niveau régional**. Deuxièmement, nous pensons que cette collaboration internationale est porteuse d'une perspective de paix. En particulier parce qu'**au lieu de créer des conflits de ressources entre les pays, ce même problème pourrait au contraire être un motif supplémentaire de collaboration pacifique**.



**CIVIL SOCIETY
PLATFORM**
FOR PEACEBUILDING
AND STATEBUILDING

À PROPOS DE LA CSPPS

[La Civil Society Platform for Peacebuilding and Statebuilding \(CSPPS\)](#) est un réseau mondial d'organisations de la société civile (OSC) qui soutiennent les efforts de construction de la paix dans des contextes fragiles et affectés par des conflits, en œuvrant conjointement pour des sociétés inclusives et une paix durable.

Cordaid, dans le cadre de son engagement à lutter contre la fragilité, accueille la Civil Society Platform for Peacebuilding and Statebuilding. Le Secrétariat est géré et coordonné par Peter van Sluijs, Stratégiste Senior chez Cordaid.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du Secrétariat. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question que vous pourriez avoir.

Adresse Postale:

CSPPS, c/o Cordaid,
Grote Marktstraat 45,
2511 BH The Hague, The Netherlands

info@cspps.org

www.cspps.org

[@idps_cspps](#)

[@cspps_global](#)

[@civilsocietyplatform](#)

[@company/cspps](#)

Rédacteur principal: Jade Adler

Le Secrétariat de la CSPPS exprime sa gratitude à toutes les organisations membres et aux 'points focaux' qui ont fourni des idées et des témoignages. Nous sommes également profondément reconnaissants envers les réviseurs du rapport.